



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activite

Question écrite n° 17377

Texte de la question

M. Denis Jacquat demande a M. le ministre du logement s'il entre dans ses intentions d'engager des mesures nouvelles afin d'encourager la reprise du secteur de l'immobilier.

Texte de la réponse

La relance de l'activite du secteur de l'immobilier, et notamment de la construction, est l'une des preoccupations majeures du Gouvernement. C'est precisement dans ce but qu'ont ete mises en oeuvre les mesures du plan de relance de 1993, visant d'une part a ameliorer le financement de la construction aidee et d'autre part a creer un cadre fiscal favorable au developpement des investissements prives dans le logement. Compte tenu des delais necessaires au montage des operations de construction, l'effet de ces mesures ne pouvait etre immediat. Il commence toutefois a etre perceptible dans l'augmentation du nombre de logements mis en chantier. Ainsi, alors qu'en 1993 le nombre de logement mis en chantier se situait a 257 000, les experts retiennent pour 1994 une fourchette de 290 000 a 295 000 logements.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17377

Rubrique : Batiment et travaux publics

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 août 1994, page 3982

Réponse publiée le : 26 septembre 1994, page 4802